



AMAP'PORTE : CONTRAT D'ENGAGEMENT PETITS FRUITS juin 2018 à octobre 2018



L'association a pour objectif :

- De maintenir la possibilité pour nous et nos enfants de consommer à un prix abordable des produits frais, de qualité, biologiques, satisfaisant pour le goût et la santé.
- D'assurer l'existence d'une agriculture paysanne, non productiviste, recherchant la qualité : polyculture, culture d'espèces végétales locales et variées, recherche de l'autonomie des fermes.
- Il y a bien entendu une dimension militante dans la participation à une AMAP : les adhérents participent ainsi concrètement à la sauvegarde de sols propres, au maintien de la diversité des espèces !

1 - LES CONTRACTANTS

Paysan : GAEC Lait fraise Armelle Deregnaucourt La Lande d'Etiau Valanjou 49670 CHEMILLE AN ANJOU	Consom'acteur : Nom : Adresse : Tél : Courriel :
---	---

2 - TERMES DU CONTRAT

**ATTENTION, si vous êtes NOUVEL ADHÉRENT, l'adhésion annuelle d'un montant minimum de 5 € est obligatoire pour souscrire un contrat (chèque à établir à l'ordre d'amap'porte).
Une seule adhésion est nécessaire pour l'ensemble des produits proposés par l'amap.**

Il est proposé : *des barquettes de fraises à 5.50€ les 500 g

*des barquettes de mélanges de fruits rouges à 2.70 € les 125 g

*des confitures de fraises à 3.80 € le pot de 400 g

*des confitures et gelées de divers fruits rouges à 4.50 € le pot de 400 g

*des bouteilles de sirop de fraises de 50 Cl à 5 € ou d'1 L à 8 €

*des bouteilles de sirop de divers fruits rouges de 50 Cl à 6 € ou d'1 L à 9 €

*des bouteilles de divers jus de fruits rouges de 1 l à 4.50 €

Différentes variétés de fraises (Mara des Bois , Cirafine , Charlotte , Cijosée , Gariguettes ...), de fraises des bois, de framboises (Meeker , Zeva...), de cassis, groseilles à maquereaux et grappes et de mûres produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Les barquettes de fruits rouges sont à emporter de façon hebdomadaire au lieu dit Les Petites Noues à CHEMILLE.

Merci de ramener les contenants vides et propres chaque semaine.

Les produits transformés sont livrés une fois par mois (de juin à octobre).

Des fraises en cageot de 2 kg minimum à 9 € le kilo pourront être proposées suivant conditions climatiques et quantités disponibles

3 - CONDITIONS DU CONTRAT

Les paiements par chèque(s) correspondants à la commande totale seront remis au référent au moment de l'engagement avec le présent contrat.

Il sera demandé au consommateur de ramener les barquettes vides la semaine suivante, pots de confiture et bouteilles vides afin de pouvoir les réutiliser.

La quantité de fraises pourra varier dans le cours de la saison, en fonction des disponibilités.

Pour les barquettes de mélange de fruits rouges, la quantité et diversité des fruits rouges variera en fonction de la saison et de la disponibilité.

A savoir que des cueillettes chez le producteur seront possibles.

Pendant les vacances du paysan, la livraison des fraises sera maintenue. En ce qui concerne les vacances du contractant, voir le règlement intérieur.

4 - RÈGLEMENT

Le règlement se fait avec **par chèque** (possibilité de regrouper plusieurs mois sur un seul chèque). Les chèques seront remplis à l'ordre de **GAEC Lait Fraise** et encaissés à chaque fin de mois.

5 - JOUR ET LIEU DE DISTRIBUTION

Le vendredi de 18 h à 19 h30 à la ferme des Petites Noues à Chemillé.

6 – PÉRIODE D'ESSAI

Lors du premier engagement, il est possible de ne s'engager que pour un mois.

7 – RÉSILIATION

Toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Fait le :

Signature des paysans	Signature du consommateur

Contrat (accompagné des chèques) à retourner en deux exemplaires (un pour le contractant et un pour l'AMAP) au référent petits fruits

Adèle COUSSEAU
13, rue de la frairie
Chemille
49120 CHEMILLE EN ANJOU
06 74 06 56 59
adele.cousseau@hotmail.fr

NOM
PRENOM

Produits	Barquettes 500g fraises	Barquettes 250g petits fruits	Total du mois
Prix unitaire	5,50 €	2,70 €	
Date de distribution	Date et quantité au choix	Même nombre de barquette chaque semaine	
01/06/18			
08/06/18			
15/06/18			
22/06/18			
29/06/18			
Total commande juin			
06/07/18			
13/07/18			
20/07/18			
27/07/18			
Total commande juillet			
03/08/18			
10/08/18			
17/08/18			
24/08/18			
31/08/18			
Total commande août			
07/09/18			
14/09/18			
21/09/18			
28/09/18			
Total commande sept			

Récapitulatif des commandes

Produits	Fruits	Produits transformés	Total mois
juin			
juillet			
août			
septembre			